

Image not found or type unknown



## Salaire pour changement de statut

Par **sand**, le **06/10/2008** à **22:05**

Bonjour,rnrnMon souci est le suivant: rnJ'ai trouvé un CDI avec un salaire plus faible que le CDD que j'ai actuellement (la préfecture ne m'a donné un récépissé que pour la durée du CDD). Je voudrais savoir si la DDTE peut me refuser le changement de statut étudiant en salarié.rnrnJe vous remercie.